

BARRE à GAUCHE contre l'AUSTÉRITÉ



SOMMAIRE

Les luttes

4 et 5

Actualités

12 et 13

DOSSIER

7

Aluminium TRIMET Saint Jean de Maurienne.

Protection sociale

14 et 15



ANTICIPER ET AGIR

FACE À LA CRISE

Apex et Isast forment un Groupe
indépendant de diagnostic
et de conseil au service des élus,
des CE, des CCE et des CHSCT.

Pour anticiper les plans
de l'entreprise et les stratégies
des actionnaires, pour obtenir
des engagements précis
des directions, Apex et Isast
apportent, dans leurs domaines
respectifs (économique, financier,
social, santé au travail)
une expertise critique, des chiffres,
des faits et des arguments
qui ouvrent la « boîte noire »
de l'entreprise pour anticiper
et pour agir avec clarté.

L'EXPERTISE AU SERVICE DES ÉLUS,
DES CE ET DES CHSCT

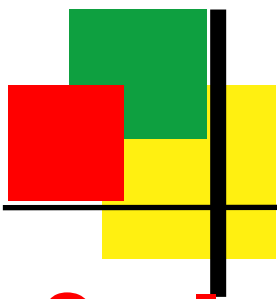
Les clés pour anticiper

APEX - ISAST

32 rue de Chabrol - 75010 PARIS

Tél: 01-53-72-00-00 - www.apex-isast.fr





Quel avenir pour vous, votre famille ? A vous de décider.

Les salariés « tirent la langue » au travail, sous le poids des objectifs professionnels, alors que les privés d'emploi, avec la majorité de la jeunesse, restent bloqués aux portes des entreprises.

Pendant ce temps, à l'abri des regards, le patronat continue de diriger le gouvernement pour obtenir, encore et toujours, plus de facilité dans notre exploitation : accuser le chômeur de vivre sur le dos de la collectivité est ignoble de la part d'un Premier Ministre, **qui, la veille, puisait allègrement près de 40 milliards d'euros dans les caisses publiques pour en faire cadeau au patronat !**

Cette mafia « politico-patronale » met à genoux le pays, la population qui s'appauvrit, alors que les richesses cumulées augmentent pour quelques privilégiés.

Un salarié au SMIC (1096 €/mois net) doit travailler pendant 26 années pour gagner un mois de salaire moyen d'un PDG du CAC 40 !

Avec 347 000 €/mois, le PDG du CAC 40 gagne le SMIC d'un salarié toutes les 8 secondes !

Les profits des entreprises ne servent plus l'investissement d'avenir, les salaires ou l'emploi : **80 % des profits sont donnés aux actionnaires.**

« Concurrence internationale » nous dit-on pour faire passer les cures d'austérité, la régression sociale... et masquer le profit obtenu par le dumping social, environnemental, fiscal, des entreprises multinationales qui produisent ailleurs ce qu'elles vendent ensuite sur le territoire. Une loi supprimant cet odieux profit par l'instauration d'un « bouclier social » au bénéfice des salariés, et de leur industrie est urgente.

POUR QUE ÇA CHANGE VRAIMENT, PRENONS EN MAINS NOTRE AVENIR COLLECTIVEMENT !

Et surtout, évitons ce piège consistant à laisser faire aujourd'hui, en pensant à une revanche par un vote « sanction » demain, qui ne fera qu'aggraver la situation des salariés, leurs droits et libertés.

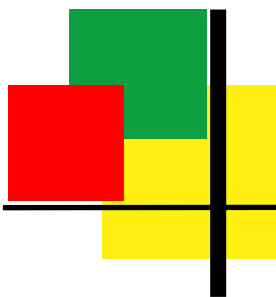
- ✚ **La CGT** ne fait pas de fausses promesses, elle vous appelle à devenir acteurs de votre vie. N'est-ce pas là la plus belle des démocraties ?
- ✚ **La CGT**, ce sont ses syndiqués, ses militants : rejoignez-la, renforcez vos revendications.

LA **FORCE DE LA CGT**, C'EST VOUS, SI VOUS **L'INVESTISSEZ** POUR :

- Vos salaires,
- L'emploi, et l'industrie.

AGISSONS ENSEMBLE.

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES
Case 429-93514 Montreuil cedex
Tél. : 01.55.82.68.88
Fax : 01.55.82.69.15
<http://www.fnic.cgt.fr>
Email : fnic@cgt.fr
Directeur de la publication : Carlos MOREIRA
Commission paritaire n° 0118 S 06355
Conçu et réalisé par la FNIC CGT
Bimestriel—1,06 €
Imprimé par Rivet Presse/Edition
Issn = 0763-7497



LES LUTTES

SRD Dunkerque : LA LUTTE CONTINUE.



Le 10 octobre, 150 salariés de la raffinerie de Dunkerque, dans le Nord de la France, manifestaient devant le siège social du groupe COLAS, leur actionnaire majoritaire, situé à Paris.

Avec l'appui de leur syndicat CGT, ils ont exprimé leur refus de voir s'appliquer un projet de 200 suppressions d'emplois sur 270, dans l'unique but de gaver encore un peu plus l'actionnaire majoritaire.

Depuis cette date, les salariés et le syndicat CGT ont mis en place un plan de lutte avec des assemblées générales avec les salariés, une information à chaque instant et une nouvelle journée de grève le 23 octobre, qui en appellera d'autres afin de faire retirer ce projet de mise à mort de l'activité du raffinage à Dunkerque.

A ce titre, la FSM, Fédération Syndicale Mondiale, représentant 90 millions de travailleurs dans 126 pays, **exprime sa solidarité à la FNIC-CGT** et aux travailleurs des raffineries, en particulier à Dunkerque pour leur lutte contre le licenciement de 200 employés par l'entreprise COLAS.

La FSM dénonce la politique anti-ouvrière de la société, et des autorités, qui leur permet de fonctionner de cette manière, et exige qu'aucun travailleur ne perde son emploi.



FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE

Syndicat CGT TOTAL Normandie, L'UNION FAIT LA FORCE !

Lors de la venue de Manuel VALLS (Premier Ministre socialiste) aux Docks du Havre le 24 septembre, une distribution de tracts était organisée par la CGT au Rond-Point des Docks. Une demande avait été faite auprès de l'administration compétente et celle-ci avait donné son autorisation.

Malgré cela, des compagnies de CRS ont réceptionné la cinquantaine de syndicalistes présents et les ont empêchés de réaliser cette distribution. Face à cette attitude anti-syndicaliste et devant le nombre important de CRS déployés, nous avons appelé en renfort la CGT des Dockers et du Port Autonome du Havre.

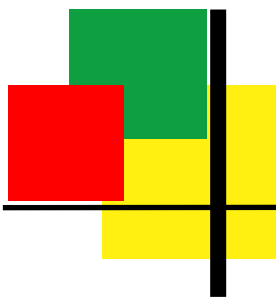
Le nombre conséquent de syndiqués chez eux a permis une réactivité importante. Ils ont cessé leur travail et nous ont rejoints dans l'heure qui a suivi, avec plus de mille manifestants, afin de **déloger les CRS**.

A la vue du nombre, ces derniers ont reculé sans heurt ni bruit. Nous avons ensuite pu reprendre la distribution du tract sans débordements.



La moralité de cette histoire est qu'il faudrait que tous les salariés soient syndiqués. Les Dockers le sont tous et quand cette force se met en marche, rien ne l'arrête !

REJOIGNEZ LA CGT.



LES LUTTES

16 octobre 2014 : TOUS ENSEMBLE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE.

Plus de 150 manifestations, regroupant plus de 100 000 personnes, pour la défense de notre Sécurité sociale, ont été recensées sur le territoire français.

Même si cela est passé sous silence par les médias, qui sont à la botte du gouvernement et des patrons, il n'en reste pas moins que la bataille des idées est n'est pas abandonnée par les militants et les salariés.

La lutte est très loin d'être terminée, mais si nous voulons la gagner, il faut reprendre la rue. La Sécurité sociale est à nous et on ne laissera personne la détruire.



15 novembre 2014 : UN POINT DE DEPART.

Le 15 novembre 2014, nous étions nombreux dans les rues, dans toute la France, pour dire non à **cette politique d'austérité menée avec insistance et persévérance** par un gouvernement qui a perdu toute crédibilité de par sa complicité avec le MEDEF.

N'est-il pas temps de remplacer le « syndicalisme rassemble » avec ceux qui ont signé le pacte d'austérité, par un rassemblement des forces de progrès, qu'elles soient syndicales, politiques, associatives sur des objectifs et des revendications de lutte de classe ?

Les exemples ne manquent pas pour comprendre que c'est tout l'inverse qu'il faut mettre en place pour relancer la croissance et ce n'est pas avec le gel des salaires, des pensions de retraite et des milliards d'euros de cadeaux au patronat sans contrepartie, que cela sera possible.



Une première marche a été gravie, qui en appellera d'autres pour gagner la bataille des idées, afin d'imposer une vraie politique de gauche.

Le jour où votre vie professionnelle s'arrête, qui est là pour vous ?



Chez Humanis, nous gérons pour le compte de l'Agirc Arrco la retraite d'un salarié sur 4.

Préparer sa retraite est une question essentielle : quels nouveaux projets engager, comment les financer, comment protéger sa santé et veiller au bien-être de sa famille...

Voilà pourquoi, nous sommes à votre disposition pour des entretiens d'information retraite au cours desquels chaque salarié peut faire le point sur sa situation et ses projets à venir.

Chez Humanis, nous sommes un groupe de protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif.

Nous protégeons 10 millions de personnes : salariés, créateurs d'entreprise, travailleurs indépendants, retraités...

humanis.com



Humanis

Protéger c'est s'engager

RETRAITE | PRÉVOYANCE | SANTÉ | DÉPENDANCE | ÉPARGNE

Aluminium TRIMET Saint Jean de Maurienne : une **lutte gagnante** pour un **avenir industriel** en Savoie.



Après plus de six années d'actions et d'interventions, à tous les niveaux, pour alerter des risques de fermeture qui pesaient sur l'usine, la reprise par le groupe allemand TRIMET de l'ensemble des activités du site de Saint Jean de Maurienne et de Castelsarrasin redonne de **nouvelles perspectives** sérieuses de développement industriel. L'emploi est préservé puisque la totalité des salariés ont pu conserver leur poste de travail et aucun atelier ne sera arrêté. C'est bien grâce à **l'engagement du syndicat CGT et des salariés**, qui ont agi de manière responsable et constructive, que cette reprise a pu se réaliser.

Le syndicat CGT, majoritaire depuis plusieurs décennies, a su mener, avec les salariés, toutes les actions nécessaires pour assurer un avenir aux sites de Saint Jean et de Castelsarrasin. A aucun moment, les délégués CGT n'ont baissé les bras, ni abandonné leurs engagements auprès des salariés. Quand le doute s'est installé, quand les attentes se faisaient interminables et insoutenables, quand les annonces tant attendues

étaient constamment reportées, le syndicat CGT et ses élus ont su garder la tête froide et ont **continué d'organiser des actions**, de faire des propositions et de monter des projets d'avenir pour assurer la pérennité des sites.

Depuis 2005, les salariés du site de Saint Jean de Maurienne se sont mobilisés avec le syndicat CGT, pour la poursuite de l'activité dans le périmètre de Rio Tinto Alcan. Malgré la volonté de la direction de Rio Tinto Alcan (**RTA**) de procéder à la cession ou à la fermeture du site, sous prétexte d'un prix de l'énergie trop coûteux en 2014, la mobilisation a permis de déboucher sur une solution industrielle.

➤ Les camarades de Saint Jean de Maurienne ont alerté, depuis 2005, les élus politiques de la région Savoie sur l'épuisement de des paquets Energie et la fermeture potentielle de leur site. Le maintien de la filière Aluminium en France est vital pour notre économie.

En effet, la France importe déjà chaque année 700 000 tonnes d'aluminium, auxquelles on peut ajouter les 300 000 tonnes actuellement fabriquées sur les sites de Dunkerque et de Saint Jean de Maurienne.

- Le syndicat CGT, en lien avec la FNIC-CGT, a multiplié les contacts avec le Ministère du Redressement Productif pour l'informer de la situation, et l'interpeller sur le **rôle que devrait jouer le gouvernement** sur ce dossier de l'avenir de la filière Aluminium. La fabrication de l'aluminium est stratégique dans les domaines de la défense nationale, l'aéronautique, l'automobile et dans différents autres secteurs. Le marché de l'aluminium est en progression constante. Ses propriétés en font un métal recyclable à l'infini, présent dans les secteurs innovants et dans le développement durable.

- La CGT, la Fédération Nationale des Industries Chimiques et la Fédération Nationale Mines et Energie, en lien avec le syndicat CGT de Saint Jean de Maurienne, ont présenté au Ministère du Redressement Productif, le **projet Hydr'Alu**, une alternative pour l'avenir de ces usines : prise de participation majoritaire de l'Etat dans l'usine de St Jean avec maintien du LRF (Laboratoire de recherche fondamentale), investissement dans deux nouveaux complexes hydrauliques en Savoie et utilisation des bénéfices des deux sites hydrauliques pour rembourser à l'Etat sa prise de participation dans la filière Aluminium. Il s'agit d'un projet de coopération entre l'Etat, EDF, et l'ensemble des usines de production d'électro-intensifs, pour assurer et pérenniser ces filières industrielles en France. Ce projet n'a pas été retenu par le ministère.

Le choix s'est alors porté sur le projet de reprise par Trimet. Pour les élus CGT, la reprise par Trimet est une bonne chose pour l'avenir des usines de Saint Jean de Maurienne et de Castelsarrasin, mais ils doivent être sur

le projet industriel et les investissements humains et financiers qui seront faits pour assurer la pérennité de l'activité, le lien entre le Laboratoire de Recherche Fondamentale et l'activité industrielle, et sur le projet social en termes d'accords collectifs, sur les salaires, l'emploi et la protection sociale.



Désormais, la préoccupation des salariés des sites de Saint Jean et de Castelsarrasin est le devenir de leur statut social car, suite à la cession, il est hors de question que soit rayé d'un simple coup de stylo ce qui a été obtenu si chèrement pendant de nombreuses décennies par la mobilisation des salariés !

Le 18 juillet, lors de la première réunion d'information/consultation du CCE, la Direction Générale de RTA et les représentants de Trimet, avaient notamment souligné les points suivants :

- La participation d'EDF sera de 35 % et celle de Trimet sera de 60 à 65 %, suivant le niveau de participation du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI)*.
- La durée du contrat énergétique qui a été négocié est de 10 ans. Le reliquat énergétique du contrat de Saint Jean restera propriété d'Aluminium Pechiney et devrait être utilisé pour l'approvisionnement du LRF.
- Le programme de développement du site n'était pas encore finalisé et la direction de Trimet souhaitait le préparer et en discuter avec les salariés des sites.

*FSI (Fonds d'Investissement créé en 2008 par l'Etat afin d'aider les entreprises françaises à trouver des investisseurs stables pour financer leurs projets de développement.

- Le redémarrage des lignes de production d'Electrolyses , actuellement arrêtées, le plus rapidement possible. Installation d'une chaîne à lingots afin de transformer le métal chaud supplémentaire (gros marché en Italie). Pour l'atelier Carbone, production des anodes pour son site en Allemagne (si les formats sont compatibles) en attendant le redémarrage de la ligne F de l'atelier Electrolyse.
- Le contrat d'approvisionnement en alumine par RTA, pour au moins 5 ans.
- La direction de Trimet affirmait « qu'elle ne va pas arriver à St Jean en voulant tout révolutionner car l'usine a su faire ses preuves jusqu'à maintenant ». Elle souhaitait que le maximum de salariés de l'usine reste sur le site.

Sans les propositions du syndicat CGT et la mobilisation des salariés, l'issue de ce dossier aurait certainement été différente. En premier, ce sont bien les salariés et la CGT qui doivent être satisfaits de l'issue de ce dossier : sans leur travail en amont, les contacts et la pression mis sur les élus politiques au plus haut niveau de l'Etat, est-ce que le Ministère et le Gouvernement auraient mis tout en œuvre pour arriver à cette solution ? On peut en douter.

La mobilisation des salariés, en particulier avec le syndicat CGT, continue pour aboutir à un projet industriel, économique et social qui assure l'avenir des salariés des sites de Saint Jean de Maurienne et de Castelsarrasin et qui pérennise la filière Aluminium en France et en Europe.

Depuis la reprise, Trimet a tenu en partie ses engagements en investissant 30 millions d'euros en 2014 pour relancer les activités des lignes de production d'Electrolyses. En 2015 de nouveaux investissements seront réalisés, notamment pour assurer la suite des annonces faites lors du CCE du 18 juillet 2013.

De plus, 70 embauches, dont 38 contrats de professionnalisation, ont été faites, plus une cinquantaine d'intérimaires pour les phases de démarrage des lignes d'électrolyse. Bien évidemment, on ne peut que déplorer que Trimet, comme les autres, **profite des aides publiques** sur l'apprentissage et recrute des contrats intérimaires. Mais le syndicat CGT mettra toute son énergie pour transformer ces contrats en CDI.



Des négociations sont actuellement en cours sur les éléments liés au statut. Lors des Négociation Annuelles Obligatoires, les salariés ont obtenu :

- ☞ 1.4 % d'augmentation générale, et le même pourcentage pour les augmentations individuelles,
- ☞ une prime correspondant au montant de l'intéressement versé en 2013,
- ☞ le maintien du 13^{ème} mois, la participation de Trimet de 60 € à la complémentaire santé, soit 50 %,
- ☞ le maintien de la prime de vacances, et d'autres points sont en cours de finalisation.

Ces éléments **ont été obtenus après 3 jours de grève** des salariés à l'appel de la CGT. Face aux propositions indécentes de la direction : 0 % d'augmentation en 2014, les salariés n'ont pas eu d'autre choix que de se mobiliser, contraignant la direction allemande à venir rencontrer le syndicat. Ce qui a permis d'obtenir des éléments positifs liés au statut.

DE PÉCHINEY À TRIMET : CHRONIQUE D'UNE LUTTE EXEMPLAIRE POUR LA DÉFENSE DE L'INDUSTRIE.

1982 : Nationalisation d'Aluminium Pechiney.

1984 : Signature d'un contrat de co-investissement entre EDF et Aluminium Pechiney pour la fourniture d'électricité.

1995 : Privatisation du groupe Aluminium Pechiney.

2000 : La Commission européenne refuse la fusion Aluminium Pechiney avec Alcan et Algroup.

2003 : OPA d'Alcan sur Pechiney.

2004 : Ouverture du marché à la concurrence, pour la fourniture d'énergie aux entreprises. Augmentation moyenne de 65 % des tarifs.

2006 : Réunion avec les organisations de la CGT, les élus de la région, et le cabinet Secafi pour alerter sur la fin du contrat de fourniture d'énergie et ses conséquences sur le devenir du site. Un rapport fait état des problématiques à l'horizon 2012. Un projet d'augmentation de production d'aluminium de 140 à 250 KT est en réflexion.

2007 : La CGT dépose son rapport au plus haut niveau de l'Etat et bloque dans le même temps les axes routiers de la région pour alerter la population. Rio Tinto achète Alcan.

2008-2009 : Mobilisation des salariés avec soutien des organisations CGT territoriales, et lettre ouverte aux élus de la vallée de la Maurienne.

2010 : RTA abandonne le projet d'augmentation de production d'aluminium. Un PSE supprime 340 emplois dont 140 à l'usine de St Jean de Maurienne. RTA décide d'arrêter 33 % des capacités d'électrolyse. Cette décision prolonge le contrat de fourniture d'électricité jusqu'en 2014.

2011 : La mobilisation des salariés se poursuit. Des élus locaux et la population bloquent l'autoroute, à l'appel de l'intersyndicale, CGT en tête, pour alerter sur les risques de fermeture à la fin du contrat avec EDF.

2012 : Interpellation d'Arnaud Montebourg lors de la campagne présidentielle en avril.

- **En mai**, RTA annonce son intention de vendre l'usine ou de la fermer en 2014, s'il n'y a pas de repreneur.
- **En juin**, grève et mobilisation des salariés à l'appel de la CGT. Interpellation des ministères concernés et du Président de la République pour alerter sur la fermeture imminente de l'usine si EDF et RTA ne trouvent pas d'accord. Trois réunions avec le cabinet du Ministère du Redressement productif se tiennent entre juillet et septembre.
- **En août**, la CGT, la Fédération Nationale Mines et Energie et la Fédération Nationale des Industries Chimiques, en lien avec le syndicat CGT de Saint Jean de Maurienne, travaillent sur le projet Hydr'Alu.
- **De septembre à décembre**, soutenu par la mobilisation des salariés, le syndicat CGT continue d'interpeller les élus.

2013 : Les rencontres avec le Ministère du Redressement productif aboutissent à la mise en place d'un groupe de travail tripartite sur le devenir de la filière Aluminium. La CGT continue de faire des propositions pour le maintien et le développement de la filière Aluminium en France, qui passe par la continuité de l'activité à Dun-kerque et le secteur de la recherche.

16 Décembre 2013, après l'aval de la Commission européenne sur le «montage industriel» conclu entre RTA, TRIMET et EDF, la reprise des activités par Trimet est finalisée.

Le travail de la CGT a été largement soutenu et reconnu par les salariés. Lors des élections professionnelles CE/DP qui ont eu lieu au mois de février 2014, 86 % des salariés, tous collèges confondus, ont voté pour les candidats présentés par le syndicat CGT. Ce qui implique que la CGT est incontournable dans les futures négociations sur le statut des salariés.

COMBATTRE LE CHÔMAGE POUR UN TRAVAIL DIGNE. Conférence des 3 et 4 octobre 2014 à Lisbonne



20 pays différents étaient présents. Ceux-ci représentaient 40 syndicats et/ou fédérations professionnelles.

Cette conférence a été organisée par la FSM et la Fédération des Services Publics de la CGTP. La CGTP (Confédération Générale des travailleurs portugais) était présente, sans être adhérente à la FSM, ni à la CSI.

Georges MAVRIKOS, secrétaire général de la FSM, a rappelé que le 3 octobre est l'anniversaire de la création de la FSM, en 1945, qui représente aujourd'hui 90 millions de membres dans 120 pays, sur 5 continents.

Les interventions ont démontré que le capitalisme se sert du chômage comme « armée de réserve » pour ses besoins, et que les politiques sociales et économiques favorisent le capital : **gel des salaires, suppression du salaire mini, aggravation de la précarité, conditions de travail dégradées, privatisation des services publics, réduction des aides sociales, etc.**

En 2012, 197 millions de travailleurs dans le monde sont touchés par le chômage, sans compter les temps partiels.

En 2014, 122 pays ont réduit leurs dépenses publiques, ce qui a amené une explosion des privatisations, avec des conséquences désastreuses sur les conditions de travail, les salaires, et le service rendu à la population.

Pour affronter les défis que nous posent les oligarchies financières internationales, il y a urgence à unir les travailleurs, à agir pour que ceux-ci interviennent, luttent pour imposer d'autres choix.

A l'inverse de certaines organisations syndicales réformistes (CSI, CES), il y a besoin de renforcer un syndicalisme qui refuse la collaboration dans des simulacres de négociations, qui refuse de décider à la place des travailleurs sans les informer des négociations, les cantonnant dans un rôle d'assistés, de spectateurs de leur vie. **La FSM incarne ce syndicalisme de classe, démocratique, il y a urgence à le renforcer.**

Une déclaration a été validée pour engager l'action collective des travailleurs de nos pays pour lutter contre le chômage.

Dans une mondialisation de l'économie capitaliste qui organise dumpings/régressions sociales, répressions, guerres, tous les moyens sont utilisés au nom du sacrosaint profit financier.

Dans nos pays, sont avancés les principes de concurrence, compétitivité pour transformer les salariés en « soldats » acceptant tous les sacrifices.

Dans d'autres pays, sont organisées des guerres, envoyant les travailleurs se faire tuer pendant que les patrons jouent à leur « Monopoly financier » dans des palaces dorés.

Ces initiatives représentent autant d'opportunités pour renforcer les solidarités des travailleurs dans le monde face à l'exploitation des peuples, organisée par les multinationales.

La FNIC-CGT est pleinement engagée dans ces batailles solidaires, progressistes, et démocratiques.



Contrat unique : l'obsession patronale de la précarité.

DANS LES ANNÉES 70, L'INVENTION DU CHÔMAGE DE MASSE ET DE LA PRÉCARITÉ.

Avant la crise capitaliste de 1974, connue sous le nom de « 1^{er} choc pétrolier », le chômage en France était faible (2,7 % de la population active en 1973).

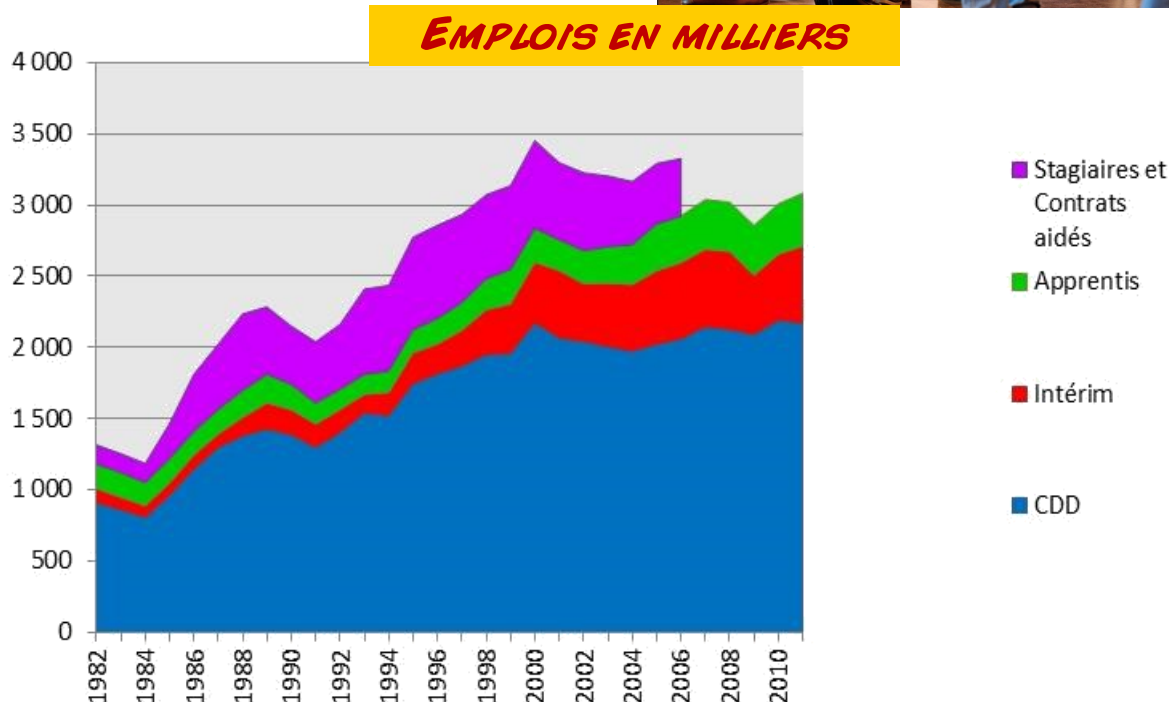
Selon des mécanismes établis par **choix délibéré** (exemple : suppression de l'autorisation administrative de licenciement en 1986) et dans le but de maintenir et augmenter le taux de profit des propriétaires d'entreprises, le chômage de masse s'est développé pour fournir au capital ce que Marx appelait « l'armée de réserve de chômeurs » fort utile pour peser sur les conditions de travail et les salaires.

Au cœur de cette évolution, le **Contrat à Durée Déterminée**, le CDD, qui existait déjà auparavant sous forme embryonnaire, connaît une **promotion fulgurante**. Depuis, les CDD sont toujours plus nombreux et de plus en plus courts. Il représentent aujourd'hui plus de 8 embauches sur 10.

Parallèlement, de nombreux statuts d'emplois **précaires** ont été mis en place : CDD, temps partiel, emplois saisonniers, intérim, stages, contrats aidés, apprentissage, professionnalisation, sous-traitance, et même le **travail dissimulé**, très répandu en France dans certains secteurs comme la restauration ou le bâtiment.

La théorie libérale, sous-jacente à ces réformes, est que **pour développer l'emploi, il faut d'abord faciliter les licenciements** ! On voit le résultat aujourd'hui !!

Chômage de masse et emplois précaires sont deux phénomènes de même nature, nécessaires au capital pour asseoir sa domination.



Source : INSEE.

Note : Depuis 2006, l'INSEE ne produit plus de chiffres sur les stagiaires et contrats aidés, au motif d'un changement de définition.

LE CONTRAT UNIQUE, C'EST QUOI ?

Une revendication patronale, portée par l'UMP et qu'aujourd'hui, Valls, VRP du MEDEF, reprend à son compte.

Le parti raciste FN soutient aussi ce projet, quoiqu'il en dise, comme l'atteste la proposition de loi dans ce sens, du député extrémiste Bompard, déposée le 2 juillet 2014.



Le contrat unique remplacerait tous les types de contrat de travail, CDI comme contrats précaires. **Il serait sans date de fin** : Alors, adieu la précarité des CDD, les contrats saisonniers ou intermittents ? **Non bien sûr**, car la contrepartie serait **des licenciements simplifiés, réduits à une simple formalité administrative**, et ceci pour tout le monde. Car les CDI actuels passeraient de facto sous le régime des contrats uniques. Le contrat en tant que tel ne changerait pas.

En revanche, les nouvelles modalités de licenciement s'appliqueraient immédiatement à tous les salariés, car le nouveau Code du travail s'imposerait alors à tous les contrats existants.

Permettre aux employeurs de **licencier plus facilement**, dans l'espoir de créer des emplois, voilà l'**idée qu'on veut nous vendre**. Comme on nous a déjà vendu que pour créer des emplois, il faut d'abord verser de l'argent public aux entreprises, sous forme d'exonérations de cotisations, d'allègements fiscaux, crédits d'impôts et autres « pactes ».

Le contrat unique participe à la **légende de l'existence d'un « coût du travail »**, qu'il faudrait baisser pour relancer l'emploi. Le « coût du travail » n'est que le nom donné par les patrons au **salaire socialisé**. Ce qui pèse sur notre économie est le **coût du capital**, qui ne sert qu'à gaver une petite clique d'ultra-riches. Il est **urgent** de s'attaquer au problème du coût du capital en **baisant les profits** des entreprises.

LES REVENDICATIONS DE LA FNIC-CGT :

Sur la question de l'emploi, les attaques sans précédent sur nos industries, comme sur nos droits, nécessitent une **mesure d'urgence** : l'**interdiction générale des licenciements**.

Ensuite, il est nécessaire de relancer la machine économique en **augmentant massivement les salaires**, ce qui ne peut se faire qu'en baissant les profits dans les mêmes proportions. Augmenter les salaires, c'est donner du pouvoir d'achat immédiatement sous forme de salaire net. C'est aussi augmenter les cotisations sociales pour asseoir le financement de notre protection sociale attaquée de toutes parts. Ces mesures relanceront la demande et donc, l'emploi.

Enfin, la mise en place d'une **autre politique industrielle** se justifie car sans industrie, pas de développement ni même de maintien du niveau de vie, pas de services ni de services publics.

Ces revendications paraissent peut-être, à certains, **utopiques** ou **inatteignables**. Pourtant, les **Conventions collectives**, qu'on appelait à l'époque de leur mise en place « contrat de travail collectif », ont été imposées en 1936, date à laquelle le monde était en **pleine crise économique**, et où il paraissait impossible aussi de le faire.

Aucune fatalité dans ce qui nous arrive, dans l'entreprise comme au niveau national, mais uniquement des choix qui peuvent être contestés, et même inversés, à condition qu'on décide de **mettre fin à notre soumission volontaire**.

Allocations familiales:

le salaire des parents.



C'est par ordonnance en date du 4 octobre 1945 que l'organisation de la Sécurité sociale a vu le jour, chacun s'en souvient ou connaît l'histoire, ces dispositions ont été prises et sont issues du Conseil National de la Résistance. Dans son titre premier, « dispositions générales », l'article premier est rédigé ainsi : « *Il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent* ».

Le salarié pourra continuer à bénéficier des allocations familiales en période de maladie et de chômage. Déjà un pas vers « l'universalité » des allocations familiales, détachées de la situation de travail, argument utilisé aujourd'hui pour « délégitimer » un financement assis sur la masse salariale. Depuis, les allocations familiales vont perdurer, se développer, s'inscrire dans le projet et la réalisation du programme du Conseil National de la Résistance et faire partie intégrante de notre système de Sécurité sociale à vocation universelle en 1945/1946.

70 ans plus tard, la branche Famille couvre environ 12 millions d'allocataires et 14 millions d'enfants. Les prestations se répartissent ainsi :

- **56 % concernent directement la famille (41,3 milliards d'euros), dont :**
 - * 20 % des prestations sont attribués au jeune enfant (14,6 milliards d'euros),
 - * 25 % des autres prestations, sont les allocations familiales (18,6 milliards d'euros),
 - * 11 % sont des transferts (8,1 milliards d'euros, essentiellement vers la caisse Vieillesse).
- **22 % concernent les prestations logement (16,2 milliards d'euros),**
- **22 %, les minima sociaux (16,5 milliards d'euros).**

Les ressources :

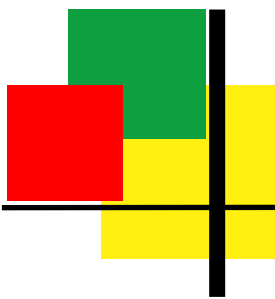
Les cotisations sociales (dites patronales), restent prédominantes mais elles représentent 56,3 % des recettes aujourd'hui, contre 87 % en 1990. Le taux actuel est de 5,4 points sur la totalité du revenu professionnel. D'autres ressources viennent les compléter :

- **la CSG (créée en février 1991) et que la CGT a combattue (pour 20,9 % des ressources),**
- **les impôts et taxes affectées (7,1 %),**
- **le reste, octroyé par l'Etat en compensation d'exonérations de cotisations faites aux employeurs.**

Le financement de la branche Famille de la Sécurité sociale n'a cessé d'être amputé au fil des décennies. En effet, le point culminant du taux de cotisation « allocations familiales » fut atteint en 1951 avec un taux à 16,75 % pour régresser à 5,4 % sur la totalité des salaires bruts en 1991, date à laquelle 1,1 point de CSG nouvellement créée, fut affecté à la branche Famille, 1,6 % de cotisation Famille étant transféré dans le même temps sur la branche Vieillesse.

Pour s'adapter à cette diminution des recettes, des politiques restrictives sur certaines situations et certains publics se développent, avec des prestations sous conditions de ressources. Les allocations familiales évoluent comme les prix, ainsi déconnectées d'une évolution sur les salaires permettant d'asseoir la compensation des charges familiales sur la masse des richesses également créées par les parents salariés.

On l'a vu, le financement sur salaire du système des allocations et prestations familiales est historique. Ce mode de financement est gravement mis en cause suite à la succession de réformes et mesures visant à transférer ces financements vers des prélèvements fiscaux, déconnectés du salaire. Elles sont en lien avec la montée du chômage massif, des politiques salariales inacceptables, la priorité donnée aux profits des entreprises et à la rémunération de la rente (actionnaires) qui favorise l'abandon de productions et leurs délocalisations, et pour lesquelles, majorités parlementaires et gouvernements se déclarent incapables d'agir dans l'intérêt général.



PROTECTION SOCIALE

Supprimer la cotisation patronale familiale, c'est faire cadeau aux employeurs de la socialisation consentie par les salariés d'une partie de leur rémunération pour faire face à la maladie, à l'entretien et l'éducation de leurs enfants et à la vieillesse. Cela relève de l'**escroquerie** et de l'abandon de droits fondamentaux des salariés. Ce système que le salariat s'est donné, la Sécurité sociale, il l'a chèrement conquis au prix du cataclysme de la Seconde Guerre mondiale.

Ce financement fait partie du contrat de travail, de la rémunération du salarié. Y porter atteinte, c'est non seulement abaisser la rémunération globale du travail, mais met aussi en cause tous les droits qui s'y rattachent et toute rémunération du renouvellement indispensable de la force de travail des salariés qui profite, bénéficie, aux employeurs.

La politique en faveur des familles brille par son absence dans les propositions programmatiques du Gouvernement, le débat portant essentiellement sur quelles économies on peut faire et où. Pourtant, grâce aux prestations familiales, plusieurs centaines de milliers de familles échappent à la grande pauvreté. Sur ce terrain, toutes les études démontrent également que l'activité professionnelle des mères est le meilleur rempart pour protéger les enfants de la pauvreté, et cela dans tous les pays du monde.



La politique familiale s'est enrichie du travail des femmes, apportant des recettes à la Sécurité sociale, créant de l'emploi, des services (qui ne sont pas gratuits pour les parents), permettant au pays un taux de natalité dont gouvernement et politiques de tous bords s'enorgueillissent, et apporte également des recettes fiscales. C'est un investissement à long terme pour le pays.

Beaucoup reste à faire pour que les **prestations familiales** soient véritablement le **salaire reconnaissant le**

travail des parents pour l'entretien et l'éducation des enfants dans une société développée comme la nôtre.

La CGT propose le droit à une politique familiale solidaire et universelle, pour une vie familiale épanouie et réaffirme que les prestations familiales (Sécurité sociale) et fiscalité (État) sont deux composantes essentielles de l'aide financière apportée aux familles par la société. L'accueil, les soins, l'entretien et l'éducation des enfants représentent une fonction sociale qui engage l'avenir de la société et justifie une politique familiale de haut niveau.

PROTECTION SOCIALE : UN INVESTISSEMENT D'AVENIR

Cette politique familiale doit permettre de soutenir le travail des femmes, quelles que soient leurs responsabilités familiales.

- Une part plus importante du PIB doit être consacrée à la politique familiale.
- Les ressources de la branche Famille doivent être augmentées, notamment dans le cadre d'une réforme du financement de la Sécurité sociale et par l'augmentation de la cotisation patronale.
- L'universalité du droit aux allocations familiales doit être réaffirmée, car elle maintient pour partie le niveau de vie entre ménages sans enfant et ménages ayant des enfants à charge.
- Le droit aux allocations familiales (non impossibles et sans condition de ressources) doit être assuré dès le 1^{er} enfant.

Non à l'austérité, oui à la Protection sociale par répartition et financée par le salaire socialisé.

#MakeThingsBetter
fr.total.com

Pétrole, gaz naturel et énergie solaire – 100 000 femmes et hommes

ENGAGÉS POUR UNE ÉNERGIE MEILLEURE



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY